



CONSEILLER EN ENERGIES

OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux.
- Sensibiliser les citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Faire respecter les normes actuelles d'urbanisme en matière énergétique.

COMPÉTENCES

- Connaissance du langage technique.
- Compréhension des techniques des énergies renouvelables.
- Connaissance des ordres de grandeur et des unités de mesure.
- Connaissance du secteur tertiaire.
- Connaissance des outils informatiques Microsoft Office.

MISSIONS DU CONSEILLER

AMELIORER LA CONNAISSANCE DE LA CONSOMMATION COMMUNALE

- Etablir et mettre à jour le cadastre énergétique des bâtiments communaux ;
- Définir les axes d'amélioration en vue de la mise en œuvre du PAED ;
- Réduire les consommations énergétiques des bâtiments et installations communaux ;
- Prendre en compte les coûts de l'énergie lors des décisions d'investissement ;
- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables lorsque cela se justifie d'un point de vue technique et économique ;
- Sensibiliser les occupants des bâtiments communaux ;

SENSIBILISATION CITOYENNE

- Assurer une permanence d'information générale citoyenne (économie d'énergie, primes disponibles, réglementation, certification PEB,...) ;
- Diffusion d'informations relatives aux économies d'énergies ;
- Relais citoyen dans le cadre de la Convention des Maires ;
- Rôle d'aide et d'organisation des actions du Coordinateur local ;

RESPECT DES NORMES

- Vérifier les documents PEB dans les permis d'urbanisme ;
- Participation régulière aux réunions techniques ;

FORMATION

DIPLÔME(S)

Formation en technique du bâtiment (minimum bachelier) ou bachelier dans le domaine des énergies renouvelables.
Expérience probante dans le secteur du bâtiment souhaitée.

APTITUDES

- Organisation.
- Travail en équipe.
- Curiosité.
- Rigueur.
- Organisation
- Remise en question.

CADRE PROFESSIONNEL

Le conseiller en énergie est chargé d'informer et de conseiller les particuliers ou les organismes. Il agit également comme relais entre les citoyens et le Coordinateur local dans le cadre de l'adhésion de la Ville à la Convention des Maires et participe à l'élaboration du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat.

Le Conseiller en énergie travaille entouré d'une équipe pluridisciplinaire où chacun apporte ses compétences. Il entretient de nombreux contacts avec le public. Il travaille depuis son bureau pour la rédaction des rapports d'activités et des documents d'information à destination du public et se rend également beaucoup sur le terrain.

REMUNERATION & CONTRAT

La rémunération est basée sur l'échelle des traitements contractuels niveau B1.

Le contrat proposé est un mi-temps pouvant évoluer vers un temps-plein.

CANDIDATURE

Envoyer la candidature par mail auprès de hantson-jean-marie@lessines.be. La candidature doit être accompagnée d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'un extrait du casier judiciaire et d'une copie du diplôme. Clôture de l'annonce le **20/03/2018**. Pour de plus amples informations: 068/251.546